



PROJET PEDAGOGIQUE
DES ACCUEILS DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT
POUR LES ENFANTS DE 3/10 ANS

PROJET PEDAGOGIQUE

DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR LES ENFANTS DE 3/10 ANS

SOMMAIRE

Présentation générale	p.3
Axe éducatif : Place du choix de chacun	p.4
Axe éducatif : Différence et inclusion	p.4
Axe éducatif : Favoriser l'expression des enfants, un enjeu éducatif et citoyen	p.5
Axe éducatif : Développer l'imaginaire	p.5
Evaluation	p.6
ANNEXES :	
Polyvalent à la Maison de l'enfance (MDE).....	p.7
Journée type 3-6 ans	p.8
Journée type 6-10 ans	p.10

PRESENTATION GENERALE

La commune du Pellerin dispose de deux centres de loisirs. Le centre de loisirs des 3-6 ans se situe à la Maison de l'enfance (MDE) et le centre de loisirs des 6-10 ans est au sein de l'école de l'Hermitage. Ces deux accueils de loisirs sont également des centres périscolaires à l'année.

Afin de proposer une continuité pédagogique dans la commune et avec les différents services du service enfance jeunesse éducation, ce projet pédagogique découle du Projet Educatif De Territoire (PEDT) et sera commun entre les 3-6 ans et les 6-10 ans. Pour poursuivre en ce sens, ce projet prendra forme sur les temps de centre de loisirs des mercredis et des vacances scolaires.

La mise en pratique de ce projet sera faite par les équipes d'animations, à savoir : un directeur/coordonateur, une référente par site, des animateurs permanents et contractuels.

Soucieux de s'inscrire dans le paysage éducatif des enfants, les centres de loisirs se veulent être des antennes des temps extra-scolaires. Il nous paraît important que les centres de loisirs soient des lieux de vie, d'apprentissage et de développement pour les enfants. Pour aller en ce sens, nous avons choisi 4 axes éducatifs provenant du PEDT, dont nous avons définis les objectifs généraux, qui se déclinent ensuite en objectifs opérationnels, puis en moyens de mises en œuvres. Concernant leur mise en œuvre et leur efficacité, nous appuierons notre analyse avec des éléments tels que le ressenti de la part des enfants, des animateurs, la pertinence et la portée des animations proposées et/ou des aménagements pensés.

Des temps d'analyse et de discussion concernant le projet pédagogique seront mis en place régulièrement afin de l'évaluer de façon collective.

Le projet pédagogique a été élaboré de façon collaborative et collective avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Les questions autour des notions et axes éducatifs ont été abordées collégialement afin que chacun puissent donner et exprimer son point de vue, échanger, sous formes d'ateliers.



AXE EDUCATIF : PLACE DU CHOIX DE CHACUN

Soucieux d'impliquer les enfants dans la vie du centre et d'en faire un lieu de vie et d'apprentissage, nous souhaitons développer la notion de « la place du choix de chacun ».

Choisir, c'est décider de ce que on envie de faire ou non, signifier son point de vue tout en étant aidé afin de s'exprimer dans ce concept.

De ce fait nous souhaitons impliquer les enfants dans la vie du centre en :

- ▶ Proposant des activités variées pour que chacun s'y retrouve, découvre de nouvelles activités, continue à développer ses savoirs et décide d'y participer ou non ;
- ▶ En les impliquant dans l'aménagement, la décoration ;
- ▶ En leur permettant d'agir sur le planning d'activités et la proposition d'activités (boîte à idées, concertation en amont pour l'élaboration du planning) ;
- ▶ En valorisant les enfants dans les métiers du centre (responsable de table, shérif du rangement...);
- ▶ En présentant les activités afin que les enfants puissent s'y référer, s'y inscrire (tableau, ou scratch avec prénom par exemple).

Au centre de loisirs, nous n'imposons pas d'activités (sauf sorties pour tout le centre par exemple...). Ainsi l'équipe d'animation doit veiller à imposer un cadre sécurisant et ferme afin que les enfants placés sur les activités «libres» ou «autonomes» puissent agir dans le respect de tous et des règles du centre.

Il faudra veiller également à ce que le cadre soit posé en positif et non dans la négation.

AXE EDUCATIF : DIFFERENCE ET INCLUSION

Le centre de loisirs est un lieu d'égalité des chances, sans distinctions ni préjugés. Combattre les stéréotypes et les préjugés, c'est d'abord les comprendre. Soucieux de faire du centre de loisirs un espace ouvert à chacun, où tout le monde se sent accueilli dans un cadre bienveillant et sécurisant nous souhaitons développer les notions de « différences et d'inclusion ».

Afin de poursuivre cette idée, nous souhaitons :

- ▶ Mettre en place une sensibilisation douce et continue autour des différences (livres, affiches, court-métrages, affichages dans différentes langues) ;
- ▶ La présence rassurante et bienveillante des animateurs(trices) dans les différents temps de la journée ;
- ▶ Adapter le centre, les espaces, les activités, afin que chacun puissent vivre sur le centre quel que soit sa différence ;
- ▶ Aborder la notion de genre auprès des enfants, avec des livres et courts-métrages en support, tout en veillant à ce que l'équipe accompagne les mineurs accueillis dans les animations, activités et jeux à disposition ;
- ▶ Veiller à l'égalité de tous et de toutes via la discussion, l'échange et de l'affichage (frise du temps, planning en pictogramme) ;
- ▶ En mettant en place un coin spécifique afin de se ressourcer et de se créer une bulle.

AXE EDUCATIF : FAVORISER L'EXPRESSION DES ENFANTS, UN ENJEU EDUCATIF ET CITOYEN

Comme évoqué précédemment, nous souhaitons faire du centre de loisirs un lieu de vie, d'apprentissage et d'expression où chacun trouve sa place.

Le centre de loisirs est un lieu d'expérimentation où l'expression des enfants doit être favorisée, en considérant la parole de l'enfant comme un chemin vers la citoyenneté.

Ainsi, nous souhaitons :

- ▶ Des goûters philo autour de thèmes (avec l'aide de vidéo pour aborder des sujets) ;
- ▶ Des conseils d'enfants sur la vie du centre ;
- ▶ Des moyens d'expression tels qu'un tableau des expressions ou une boîte à idées ;
- ▶ L'aménagement de coins spéciaux artistiques en autonomie ;
- ▶ La mise en place de coins de jeux spécifiques ;
- ▶ Permettre des temps d'échanges et de prise de parole sur les temps calmes.

AXE EDUCATIF : DEVELOPPER L'IMAGINAIRE

Il est difficile de définir l'imagination. C'est un concept où l'abstrait se mêle à l'étrange...

Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de limites à l'imagination.

L'imagination est innée chez les enfants qui ont toujours besoin de nouvelles expériences pour comprendre le monde qui les entoure. L'imagination leur permet de créer des idées originales et inhabituelles qui enrichissent leur apprentissage. L'imaginaire et les jeux/activités liés permettent à l'enfant de développer ses compétences sociales, son empathie, son écoute, sa maîtrise du langage et sa compréhension du monde.

Ainsi, nous souhaitons :

- ▶ Mettre en place des malles de déguisements enfants/adultes afin de rentrer plus facilement dans un mode/rôle ;
- ▶ La mise en place de fabulation lors des activités, thèmes, fil rouge et décors ;
- ▶ La mise en place de journée à thème (couleurs, ni-oui ni-non par exemple) ;
- ▶ S'inspirer des besoins des enfants, de leurs centres d'intérêt afin de capter leur attention et de contribuer à leur imaginaire ;
- ▶ Les laisser jouer en autonomie tout en apportant un cadre sécurisant et bienveillant ;
- ▶ La mise en place de malle/jeux spécifique, coin d'imitation, cuisine dans la boue, sable ;
- ▶ La mise en place de cartes, jeux à histoire, d'accessoires stimulant la créativité, le jeu et l'imaginaire ;
- ▶ Que l'équipe d'animation ne « s'impose » pas de limites, ni aux enfants à ce sujet.



EVALUATION ET ANALYSE

Afin de nous rendre compte si nos objectifs sont atteints, nous baserons nos évaluations en fonction de plusieurs critères (liste non exhaustive) tels que :

- ▶ Le nombre de participants ;
- ▶ La fréquentation ;
- ▶ Le retour de la part des enfants ;
- ▶ Le retour de la part de l'équipe ;
- ▶ Le retour de la part des parents.

Nous avons la volonté de créer une relation avec le public accueilli basée sur l'échange, l'écoute et l'expression de son point de vue. Ainsi, les enfants auront la possibilité de discuter du fonctionnement des ALSH, des activités et projets proposés. Nous accueillons des publics qui nécessitent une adaptation ainsi qu'une remise en question permanente, il faut que l'équipe pédagogique tout autant que les enfants s'aménagent des temps où la parole sera libérée et pourront échanger tout en se sentant en confiance.

De plus, des réunions en équipe seront organisées une fois par trimestre afin de situer l'engagement et l'application du projet pédagogique. Ces réunions, seront l'occasion de faire un point mais également le cas échéant de rediscuter de la portée du projet pédagogique. En complément de ces réunions/bilans trimestriels, une réunion est organisée après chaque période de vacances afin de faire le point et d'appréhender la prochaine période tout en prenant en considération les axes et leviers d'évolution.

ANNEXES

POLYVALENT A LA MAISON DE L'ENFANCE (MDE)

DE 7H25 À 9H30

La personne polyvalente est en charge des tâches administratives :

- ▶ Gestion du listing de présence ;
- ▶ Transmission à l'agent de restauration, du nombre corrigé des enfants qui déjeunent ;
- ▶ Prise de notes sur le cahier de liaison afin de pouvoir transmettre les informations à l'équipe ;
- ▶ Échanges avec la collectivité, ou le responsable hiérarchique, etc.

La **personne polyvalente** est également garante du temps pour les différents moments de la journée et en impulse la dynamique (la personne polyvalente, doit toujours avoir avec elle, le téléphone professionnel).

À PARTIR DE 10H

la personne polyvalente, va installer la salle de sieste à l'école des Asphodèles. Par la suite, elle va voir l'agent de restauration pour lui donner le chiffre des enfants qui vont déjeuner (permet de faire du lien, car on peut aussi échanger sur les enfants ayant des menus spécifiques), ou à défaut, peut aussi l'appeler .

LA PERSONNE POLYVALENTE PEUT COMPLÉTER L'ÉQUIPE

La personne polyvalente peut être avec les enfants qui ne se retrouvent pas dans les activités proposées, jouer, être dans l'échange...

LA PERSONNE POLYVALENTE SERA TOUJOURS DE SURVEILLANCE DE SIESTE

En effet, en l'ayant installé le matin, il sera plus facile de tout réinstaller, comme les choses l'étaient avant (dortoir mutualisé).

LE POLYVALENT EST ÉGALEMENT DU LAVAGE DE VAISSELLE APRÈS LE GOÛTER

SON RÔLE S'ARRÊTE À 16H55



JOURNEE TYPE DES 3/6 ANS

	TEMPS DE LA JOURNÉE	RÔLE DE L'ANIMATEUR	COLLECTIF ENFANTS
7h30 - 9h	Accueil péricentre	Accueil des enfants et des familles ; Pointage des enfants ; Mise en place d'espaces de jeux en autonomie et/ou avec l'animateur. 8h : arrivée du 2e animateur	Les enfants ont accès aux espaces de jeux autonomes en intérieur.
9h - 9h30 Accueil du matin	Temps libre	Accueil des enfants et des familles ; Pointage des enfants ; 09h : arrivée du 3e animateur Arrivée du 4e animateur : 9h15 proposition de jeux en extérieur.	Choix des enfants d'être en intérieur ou extérieur.
9h30 - 9h50	Mise en train et présentation des activités	Vérification pointage des enfants (appel aux absents si besoin / retours aux services de mairie).	Temps convivial en groupe pour démarrer la journée.
9h50 - 11h30	Temps d'animation	Chaque animateur encadre son groupe d'enfants. Le dernier ¼ d'heure : rangement de l'activité.	Les enfants se regroupent par choix d'activité
11h30 - 12h Accueil du midi	Temps libre en extérieur & intérieur	1 animateur accueille les familles venant ou partant de l'ALSH ; les autres animateurs sont en extérieur avec un groupe (sauf pluie).	Différentes activités autonomes ou encadrées à dispo.
	11h45 : trajet ALLER Préparation au repas.	Organisation du temps de lavage des mains et passage aux sanitaires avant l'entrée en salle de restauration.	Les enfants s'habillent (seuls ou avec aide) pour se rendre en restauration.
12h - 13h30	Temps du repas sur le site ASPHODELES	12h15-13h15 : repas En salle, 1 animateur par table pour aider et favoriser les échanges. 13h15 : les 3-4 ans restent aux Asphodèles pour la sieste (dortoir) Les 5-6 ans jouent en extérieur.	Les enfants ont leur rôle dans le déroulé du repas. Moment convivial et de détente.



	TEMPS DE LA JOURNÉE	RÔLE DE L'ANIMATEUR	COLLECTIF ENFANTS
13h30 - 14h Accueil de l'après-midi	Temps libre	2 animateurs encadrent la sieste (temps de pause inclus en cohérence avec le reste de l'équipe d'animation); 2 animateurs en extérieur avec le groupe des 5-6 ans, et pour accueillir les familles venant ou repartant de l'ALSH.	Les 3-4 ans partent à la sieste. Les 5-6 ans sont en extérieur : différentes activités autonomes à disposition.
14h - 14h30	Temps calme	Présentation des activités en amont de ce temps.	Choix des enfants d'être en intérieur ou extérieur.
14h30 - 16h	Temps d'animation	Chaque animateur encadre son groupe d'enfants	Temps convivial en groupe pour démarrer la journée.
16h - 16h30	Goûter	Les animateurs animent le goûter et font le bilan de la journée en échangeant avec les enfants	Les enfants se regroupent par choix d'activité
16h30 - 17h Accueil du soir	Temps libre	Accueil des enfants et des familles ; Pointage des enfants ; Mise en place d'espaces de jeux intérieur et extérieur devant le modulaire. 17h00 : départ du 1 ^e animateur	Différentes activités autonomes ou encadrées à dispo.
17h - 18h30	Accueil péricentre	Accueil des enfants et des familles ; Pointage des enfants ; 17h30 : départ du 2 ^e animateur 18h30 : départ du 3 ^e animateur 18h45 : départ du 4 ^e animateur Mise en place d'espaces de jeux intérieur et/ou extérieur au choix de l'animateur restant #conditions-de-sécurité.	Les enfants s'habillent (seuls ou avec aide) pour se rendre en restauration.



JOURNÉE TYPE DES 6/10 ANS

	TEMPS DE LA JOURNÉE	RÔLE DE L'ANIMATEUR	COLLECTIF ENFANTS
	7h30 - 9h	<p>Accueil des enfants et des familles ; Pointage des enfants ; Mise en place d'espaces de jeux en autonomie et/ou avec l'animateur. 8h00 : arrivée du 2e animateur 09h00 : arrivée du 3e animateur</p>	Les enfants ont accès aux espaces de jeux autonomes en intérieur.
	9h - 9h30 Accueil du matin	<p>Accueil des enfants et des familles ; Pointage des enfants ; 09h15 : Arrivée du 4e animateur : proposition de jeux en extérieur.</p>	Choix des enfants d'être en intérieur ou extérieur.
	9h30 - 9h50	<p>Vérification pointage des enfants (appel aux absents si besoin / retours aux services de mairie).</p>	Temps convivial en groupe pour démarrer la journée.
	9h50 - 11h30	<p>Chaque animateur encadre son groupe d'enfants. Le dernier ¼ d'heure : rangement de l'activité.</p>	Les enfants se regroupent par choix d'activité.
	11h30 - 12h Accueil du midi	<p>1 animateur accueille les familles venant ou partant de l'ALSH ; les autres animateurs sont en extérieur avec un groupe (sauf pluie).</p>	Différentes activités autonomes ou encadrées à dispo.
	12h - 13h30	<p>En salle, les animateurs mangent avec les enfants pour favoriser les échanges. Les animateurs tournent sur leurs pauses ; 13h30 : départ du 4e animateur.</p>	<p>Blouson – manteau pour trajet. Organisation lavages mains et sanitaires. Moment convivial et de détente. Les enfants ont leur rôle dans le déroulé du repas. Moment convivial et de détente.</p>



	TEMPS DE LA JOURNÉE	RÔLE DE L'ANIMATEUR	COLLECTIF ENFANTS
13h30 - 14h Accueil de l'après-midi	Temps libre	1 animateur accueille les familles venant ou partant de l'ALSH ; 1 autre animateur est en extérieur avec un groupe. Les animateurs tournent sur leurs pauses.	Tous les enfants en extérieur : différentes activités autonomes à dispo.
14h - 14h30	Temps calme	Chaque animateur encadre son groupe d'enfants	Les enfants ont un temps de repos au choix, en autonomie ou encadré.
14h30 - 16h	Temps d'animation	Chaque animateur encadre son groupe d'enfants	Temps convivial en groupe pour démarrer la journée.
16h - 16h30	Goûter	Les animateurs animent le goûter et font le bilan de la journée en échangeant avec les enfants	L'expression dans le calme est favorisée pour le confort de tous les enfants.
16h30 - 17h Accueil du soir	Temps libre	Accueil des enfants et des familles ; Pointage des enfants ; Mise en place d'espaces de jeux intérieur et extérieur devant le modulaire. 17h00 : départ du 1er animateur	Choix des enfants d'être en intérieur ou extérieur.
17h - 18h30	Accueil péricentre	Accueil des enfants et des familles ; Pointage des enfants ; 17h30 : départ du 2e animateur 18h30 : départ du 3e animateur 18h45 : départ du 4e animateur Mise en place d'espaces de jeux intérieur et/ou extérieur au choix de l'animateur restant #conditions-de-sécurité.	Les enfants ont accès aux espaces de jeux autonomes.



NOUS CONTACTER...

Service Enfance Jeunesse Éducation

Mairie du Pellerin
Rue du Docteur Gilbert Sourdille
02 40 97 36 24
enfancejeunesse@ville-lepellerin.fr

• **Coordonnateur
des accueils de loisirs de 3 à 17 ans**
jeunesse@ville-lepellerin.fr
07 84 58 96 15

Les accueils de loisirs

• **Pour les 3/6 ans**
À la Maison de l'Enfance
Allée des Asphodèles
02 40 56 39 53 / 07 64 57 45 42

• **Pour les 6/10 ans**
À l'école de l'Hermitage
Rue de la Jouardais
06 99 21 89 36